

Chômage : aides à la reprise d'activité

Pour faciliter son insertion professionnelle, un demandeur d'emploi peut, sous certaines conditions, bénéficier d'aides à la reprise d'activité attribuées par France Travail (anciennement Pôle emploi). Ce dossier ne détaille pas les règles spécifiques relatives à Mayotte.

- [Allocation de solidarité spécifique \(ASS\)](#)
- [Aide à la garde d'enfants](#)
- [Aide à la mobilité, bon de transport et de réservation SNCF](#)
- [Aide au permis de conduire B](#)

Questions – Réponses

- [Quelles sont les aides à la reprise d'emploi versées par France Travail \(anciennement Pôle emploi\) ?](#)
- [Peut-on encore demander l'allocation équivalent retraite \(AER\) ?](#)
- [Peut-on encore demander la prime forfaitaire mensuelle d'activité ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Allocation chômage d'aide au retour à l'emploi \(ARE\)](#)
- [Chômage : aides à la formation](#)
- [Chômage : aides à la création ou la reprise d'entreprise](#)

Comment faire si...

Je recherche un emploi



Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00